

Lettre IHAF pour publication dans *Le Devoir*

À l'attention de M. Luc Fortin,
Ministre de la Culture et des Communications,

M. le Ministre Fortin,

Nous vous écrivons aujourd'hui en réaction à un article paru le 9 juin dans les pages du quotidien *Le Devoir*, lequel détaille les nouvelles contraintes budgétaires auxquelles est soumis Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Il y est notamment fait mention d'une réduction des budgets alloués à BAnQ qui entraînera l'abolition de nombreux postes, en plus de compromettre des activités de numérisation déjà entamées. À ces mesures de réduction financières s'ajoute une augmentation des frais de système, notamment ceux associés à la location des espaces occupés par l'institution. Un manque à gagner de près de 9% en résulterait. Cette décision inattendue ne manque pas d'étonner. En effet, BAnQ jouit ces dernières années d'une popularité et d'une fréquentation croissante, ce qui justifie à tout le moins le maintien des budgets de fonctionnement, sinon leur bonification.

Pour répondre à ces nouvelles contraintes, la direction de BAnQ a privilégié trois avenues. La première est celle de la réorganisation de son organigramme de direction. Nous ne nous prononcerons pas sur celle-ci. Par contre, comme historiennes et historiens, nous sommes particulièrement préoccupés par les deux autres avenues retenues : abolir 29 postes permanents (dont 4 vacants qui ne seront pas comblés) et suspendre les activités de numérisation. Ces deux dernières mesures auront, il n'y a pas à en douter, un effet direct sur l'accessibilité aux archives québécoises. Il y a raison de s'attendre à ce que ces coupures, à terme, affectent également les autres services de BAnQ, tant les services des salles de consultation et de recherche que le traitement et la numérisation de la collection patrimoniale. Est-il besoin d'ajouter que BAnQ abrite des collections archivistiques et imprimées inestimables, et que leur accessibilité et leur conservation sont des conditions nécessaires à la poursuite de la recherche historique sur le Québec ?

Les chercheurs et les chercheuses ne seront par ailleurs pas les seuls à faire les frais de ces décisions politiques désolantes. Pour le grand public, c'est la qualité d'un centre patrimonial et de culture de premier ordre, déployé dans toutes les régions du Québec, qui est compromise. En effet, BAnQ s'est toujours positionnée comme un véritable carrefour culturel oeuvrant à la démocratisation de l'accès à la connaissance ainsi qu'à la diffusion du patrimoine québécois. Il n'est pas tolérable que cette mission soit compromise par des décisions économiques arbitraires.

En parallèle, alors que l'horizon des prochaines élections provinciales se dessine progressivement et que le gouvernement se targue d'en être arrivé à dégager des surplus budgétaires, des secteurs d'intervention peut-être plus « populaires » bénéficient de réinvestissements importants, après avoir souffert de compressions répétées ces dernières années. Ces réinvestissements sont nécessaires, mais il est regrettable de voir une institution de l'importance de BAnQ en faire les frais, alors que ses besoins, à l'image de son affluence, continuent de croître. Cette situation malheureuse ne peut que contribuer à nourrir le cynisme ambiant, et nous ne pouvons faire autrement que de déplorer le manque de vision dont témoignent ces compressions. Il n'est pas normal que des institutions d'une telle importance aient à craindre pour leur pérennité de manière cyclique.

Pour toutes ces raisons, M. Fortin, nous vous enjoignons de reconsidérer les coupes annoncées au budget de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et à défendre haut et fort cette institution fondamentale auprès de vos collègues, particulièrement auprès du Conseil du Trésor.

À cette fin, nous mettrons à contribution la voix de nos membres et du grand public en leur demandant de partager cette lettre, que nous rendrons publique, et de communiquer directement leurs préoccupations à votre ministère. Nous espérons que vous entendrez les revendications des citoyens que vous représentez, et que vous reconsidérerez votre soutien à cette institution de première importance.

En vous priant de recevoir, M. Fortin, nos salutations distinguées,

Martin Pâquet
Président IHAF

Karine Hébert
Vice-présidente IHAF